



Dassault Systèmes déposera un formulaire 25 à la SEC dans le cadre de la procédure de retrait volontaire de la cotation du Nasdaq DS maintient son programme d'ADR

Suresnes, France, le 26 septembre 2008 – Dassault Systèmes (DS) (Nasdaq : DASTY ; Euronext Paris : #13065, DSY.PA), l'un des premiers éditeurs mondiaux de solutions 3D et de gestion du cycle de vie des produits (PLM - Product Lifecycle Management), annonce son intention de déposer un Formulaire 25 auprès de la SEC le 6 octobre 2008.

Comme annoncé le 31 juillet 2008, le Conseil d'Administration de Dassault Systèmes, réuni le 29 juillet 2008, a approuvé le retrait volontaire de la cote du Nasdaq de ses American Depositary Shares (ADS) et le désenregistrement auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des Etats-Unis d'Amérique.

En conséquence, Dassault Systèmes prévoit de déposer un Formulaire 25 auprès de la SEC le 6 octobre 2008 pour effectuer le retrait de la cote. Le retrait de la cote deviendra effectif dix jours suivant ce dépôt. Dassault Systèmes prévoit de déposer un Formulaire 15F auprès de la SEC pour désenregistrer et mettre fin à ses obligations de reporting en application de l'Exchange Act dès que possible après le retrait effectif de la cote. Le désenregistrement deviendra effectif 90 jours après le dépôt du Formulaire 15F. Il est rappelé que, à l'heure actuelle, les actions Dassault Systèmes sont échangées par la majorité des investisseurs français et internationaux sur Euronext Paris.

Dassault Systèmes a l'intention de maintenir son programme d'American Depositary Receipts (ADR), afin de permettre aux investisseurs de conserver leurs ADR et d'en faciliter l'échange sur le marché hors cote américain.

Dassault Systèmes continuera à diffuser ses résultats trimestriels, semestriels et annuels en IFRS en français et en anglais, ainsi que toute autre information à destination des investisseurs sur son site internet (www.3ds.com) en vertu des règles applicables en matière de communication financière. Par convenance, DS publiera des résultats financiers non-audités en normes américaines pour les troisième et quatrième trimestres 2008.

A la suite du retrait de la cote des ADS et du désenregistrement, les actions de Dassault Systèmes resteront cotées sur Euronext Paris.

###

A propos de Dassault Systèmes :

L'un des leaders mondiaux des solutions 3D et de gestion du cycle de vie des produits (Product Lifecycle Management ou PLM), Dassault Systèmes apporte de la valeur ajoutée à plus de 100 000 clients, répartis dans 80 pays. Pionnier du marché du logiciel en 3D depuis 1981, Dassault Systèmes développe et commercialise des logiciels d'application PLM et des services sur lesquels s'appuient les processus industriels et qui offrent une vision 3D de l'ensemble du cycle de vie d'un produit, de sa conception à sa maintenance et son recyclage. L'offre de Dassault Systèmes se compose de CATIA pour la conception virtuelle de produits, SolidWorks pour la conception mécanique en 3D, DELMIA pour la production virtuelle, SIMULIA pour la simulation et les tests virtuels, ENOVIA pour la gestion collaborative et globale du cycle de vie et 3DVIA pour l'expérimentation online en 3D. Dassault Systèmes est coté sur les marchés Nasdaq (DASTY) et Euronext Paris (#13065, DSY.PA). Pour plus d'informations, veuillez vous rendre sur le site <http://www.3ds.com>.

CATIA, DELMIA, ENOVIA, SIMULIA, SolidWorks et 3DVIA sont des marques déposées de Dassault Systèmes ou de ses filiales aux USA et/ou dans d'autres pays.

Contact :

Dassault Systèmes :

Valérie Agathon/Béatrix Martinez

+ 33 (0)1 40 99 69 24